Bulletin municipal

# Saint-Marcellin en-Forez











#### 3 ADRESSES À VOTRE SERVICE

51, Avenue de la Gare 42680 **ST MARCELLIN EN FOREZ** Tél. 04 77 52 96 88 Fax. 04 77 52 82 01 Parc la Demie Lieue 6, rue Branly 42300 **MABLY** Tél. 04 77 71 32 35 Fax. 04 88 72 43 16 346, Chemin des communes 38480 **ROMAGNIEU** Tél. 04 76 32 16 27 Fax. 04 76 31 01 90



42680 Saint-Marcellin-en-Forez

06 24 15 07 47 gonon.energies@live.fr















#### La loi NOTRe du 7 août 2015

impose la fusion des communautés de communes en fonction de leur importance.

Par le dépôt d'un amendement lors de la CDCI (commission départementale de coopération intercommunale) Saint-Etienne Métropole souhaitait récupérer nos communes du sud de Loire Forez "St Marcellin en Forez, St Just St Rambert, Bonson , St Cyprien, Chambles , Périgneux". Les arracher ainsi mettait à mal l'équilibre du centre du département tout en ne représentant qu'un apport à court terme, relativement réduit, pour Saint-Etienne Métropole.

Cela aurait conduit à une inévitable augmentation de notre fiscalité (+24 % pour la commune de St Just St Rambert) et un véritable **déclassement**  du territoire restant, en enlevant 30 000 habitants, 40 % de la richesse et plus de 50 % des emplois et des entreprises de Loire Forez. La nouvelle agglomération forézienne se réduisait ainsi à une communauté perdant des habitants par rapport à Loire Forez tout en doublant le nombre de communes. Dans cette configuration, la population urbaine s'effondrait (38 % au lieu de 75,5 % pour Loire Forez actuellement) et une telle communauté ne pouvait pas faire face aux investissements nécessaires et à l'harmonisation des compétences.

En effet, tout l'équilibre de Loire Forez s'est patiemment construit sur l'axe Saint-Just

Saint-Rambert / Montbrison. Des investissements importants ont été réalisés pour irriguer la partie sud du territoire en complémentarité avec la partie nord (médiathèque, piscine, déchèterie, etc...). La Zone économique des Plaines aurait été également impactée alors qu'elle a été aménagée pour bénéficier à l'ensemble du territoire de Loire Forez.

L'ensemble des 45 maires de notre agglomération a signé un engagement collectif, réclamant le maintien de l'intégrité de Loire Forez. Cet engagement a également fait l'objet d'une délibération prise à l'unanimité des conseillers communautaires présents lors du conseil du 2 février 2016. Cela démontre à nouveau, s'il en était besoin, la cohésion et la vision commune portée par les élus Foreziens.

## L'amendement de Saint Etienne Métropole a été rejeté.

L'arrêté définitif du schéma doit être pris par le préfet avant le 31 décembre 2016, pour prendre effet le 1er janvier 2017, portant la nouvelle EPCl à 106 574 habitants et 88 communes avec la fusion de la Communauté d'agglomération Loire-Forez avec la Communauté de communes du Pays d'Astrée, la Communauté de communes des Montagnes du Haut Forez et l'extension aux 14 communes de la Communauté de communes du Pays de Saint-Bonnet-le-Château : Saint-Bonnet-le-Château, Luriecq, Saint-Jean-Soleymieux, Soleymieux, La Tourette, Chenereilles, Marols, La-Chapelle-en-Lafaye, Montarcher,St-Hilaire-Cusson-la-Valmitte, Merle-Leignec, Apinac, Usson-en-Forez, Estivareilles.

Eric LARDON, Votre Maire

### Décision de l'intercommunalité



**AVANT** 45 communes 78 000 habitants



## Sommaire

Magazine municipal • #06 // Juin 2016

MAIRIE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ: 04 77 36 10 90

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Eric LARDON
RESPONSABLE EDITION : Hélène DE SIMONE
REDACTION : Commission communication
CREDITS PHOTOS : @Mairie de St-Marcellin
REALISATION : REPONSEEDITIONS
IMPRESSION : IDO - TIRAGE : 2400 EX
CONTACT : helene.desimone@saintmarcellinenforez.fr

EDITO ERIC LARDON	P3
VIE MUNICIPALE LES ACTUALITES DE NOTRE COMMUNE	P. <b>4</b> à <b>6</b>
DOSSIER FINANCES ET BUDGET 2016	P. <b>7</b> à <b>10</b>
VIE ASSOCIATIVE ANIMATIONS ET EVENEMENTS DES DERNIERS MOIS	P. <b>11</b> à <b>13</b>
TRIBUNES LIBRES ESPACE D'EXPRESSION	

Correspondants de presse

La Tribune/Le Progrès: Daniel DE SIMONE - 8 impasse du Mas 42680 SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ - 06 43 26 87 91 ◆ dadyds@orange.fr

**Le Pays :** Caroline BOUQUET bouquet.caroline@free.fr / 06 99 58 23 81

## Sécurité

Art. L.132-1 du Code de la sécurité intérieure : "Le Maire concourt par son pouvoir de police à l'exercice des missions de sécurité publique et de prévention de la délinquance...".

Le maire est placé au coeur du dispositif de prévention de la délinquance sur sa commune. Il doit prendre toutes les mesures qui ont pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique sur le territoire de la commune. Pour exercer ses missions, le maire doit entretenir des relations étroites avec les services de l'Etat, et tout particulièrement

la Préfecture et la Gendarmerie Nationale.

#### Dispositifs existants sur la commune : .

#### • Un service de Police Municipale

Police de proximité, en contact direct avec la population et les commerçants de sa commune. Elle a un rôle de médiation avant tout pour gérer les conflits de toute nature. Mais aussi un rôle de répression si nécessaire pouvant aller jusqu'à l'action en justice.

#### • Opérations "Tranquilité Vacances"

35 opérations "Tranquilité Vacances" en 2015 sur Saint-Marcellin-en-Forez. 250 h de surveillance par la police municipale.

#### • Prévention routière

Intervention d'un policier municipal en éducation routière pendant les TAP depuis 2014.

#### • Vidéo protection :

14 caméras sont installées sur le territoire.

La municipalité souhaite renforcer ces outils existants par la mise en place d'un nouveau dispositif : "Participation citovenne"



Les risques et les remèdes ont été expliqués au cours d'une réunion publique par l'adjudant-chef FERRIER. Suite à ces informations de nombreux volontaires se sont inscrits auprès de la police municipale. Un zonage de quartiers, de zones pavillonaires et lotissements sont des lieux propices à ce déploiement de participation citoyenne et nos bénévoles vont après validation de leur inscription par les Services de l'Etat se transformer en Référent. Cet aboutissement de "participation citoyenne" va permettre :

- de transmettre plus rapidement les informations pertinentes aux forces de sécurité publique par le biais du référent citoyen,
- d'établir, dans le temps, un lien régulier entre les participants citoyens, les élus et les représentants de la force publique,
- de créer une chaine d'alerte,
- d'impliquer le citoyen avec la limite de respect des libertés individuelles.

Cependant, il est absolument interdit d'avoir des initiatives personnelles visant à se substituer aux missions des forces de l'ordre ou du maire. Au final, le dispositif doit permettre de retisser du

Au final, le dispositif doit permettre de retisser du lien social entre les habitants en combattant l'individualisme, en développant l'entraide et le soutien aux personnes vulnérables

#### • Prévention des cambriolages



#### Nouveau sens de circulation "Ilot Aristide Briand"

Suite aux réflexions de la commission "après contournement", la modification du plan de circulation a pour objectif d'optimiser et d'harmoniser les différents modes de déplacements sur la ville en permettant une cohabitation harmonieuse entre la circulation automobile, piétonne et les transports en commun.

#### Ce plan a été conçu pour :

- améliorer la sécurité des piétons et cyclistes dans certaines rues,
- faciliter la circulation des véhicules et les itinéraires "entrée-sortie",
- favoriser la dynamique du commerce de centre-ville,
- apporter plus de stationnement.





## Médiathèque

Depuis 2013, la médiathèque de St Marcellin fait partie du réseau des Médiathèques Loire Forez. Désormais, ce sont plus de 200 000 documents (livres, CD, DVD) qui sont à votre disposition. Régulièrement, l'offre culturelle est enrichie par des acquisitions diverses et variées. La carte d'adhérent est gratuite si vous habitez, travaillez ou êtes scolarisés dans la communauté d'agglomération. Elle vous donne accès aux 35 bibliothèques du réseau et à la ludothèque. Grâce au site médiathèques.loireforez.fr, vous pouvez réserver à distance l'ensemble des documents souhaités et venir les récupérer à la bibliothèque de St Marcellin. Cependant l'accès à la bibliothèque est libre; sans être inscrit vous pouvez venir consulter un magazine, un documentaire, lire une BD.

Pour vos recherches documentaires, un ordi-

La bibliothèque propose aussi un service de portage à domicile pour les publics empêchés, notamment pour les personnes âgées.

Des animations ponctuelles (expositions, contes, ateliers, accueil d'auteurs) sont aussi proposées à la population marcellinoise.

Cet espace culturel est géré par un agent municipal et une équipe de bénévoles motivés. Si vous êtes disponible et si l'animation culturelle vous intéresse, vous pouvez les rejoindre.

Pour tout renseignement, merci de contacter Mme Colette SEMBEL

au 04 77 52 89 29 ou par mail :



nateur est mis à votre disposition.



## Travaux

#### Avenue de la Gare

Dernière tranche de travaux pour remplacement de la conduite d'alimentation en eau potable sur 560m et la reprise de 36 branchements particuliers avec installation des compteurs en domaine public. Le coût de l'opération s'élève à 111000 € HT, travaux réalisés par la société SMTP de Montbrison.



#### **Bâtiments communaux : Nouveaux locaux services techniques**

L'aménagement des nouveaux locaux est en cours de réalisation, avec une enveloppe de travaux de 65000 € TTC comportant 3 ouvertures de portails automatiques pour les véhicules, une mezzanine de rangement du matériel, une clôture du terrain avec 2 portails d'entrée, le transfert de l'alarme et les branchements électriques. Sur ce montant des travaux, les services techniques ont réalisé à l'intérieur des locaux 4 ateliers (espaces verts, menuiserie, ferronnerie et peinture). Un espace vestiaire avec douche ainsi qu'un bureau à l'étage sont en cours de réalisation. La fin des travaux ainsi que le déménagement sont prévus courant mai.



## 19 mars





Samedi 30 janvier fin de matinée, s'est déroulée la remise des prix du concours des maisons fleuries. Comme les années précédentes deux catégories ont été récompensées lors de cette agréable et

sympathique manifestation qui a réuni une cinquantaine de personnes. Dans la catégorie A "MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE" la première place a été attribuée à Franck ZI-NUTTI; dans la catégorie B "FAÇADES AVEC FENETRES ET/OU BALCONS FLEURIS" la première place a été attribuée à Marie-Antoinette CHEMINAL.

Ce moment convivial a été animé par les membres de la commission municipale "fleurissement": Virginie FAUVET, Christelle PLUCHAUD, Christiane CLUZEL et Marcelle DJOUHARA qui ont félicité les participants pour leur implication dans l'embellissement de la Commune. Les 19 récipiendaires se sont vus remettre des récompenses avant d'être conviés au pot de l'amitié en présence des membres du jury, des agents techniques et des élus. Il a été aussi rappelé que Saint-Marcellin-en-Forez s'est classé à la quatrième place au concours départemental 2015 du fleurissement dans la catégorie des communes de 2 001 à 5 000 habitants. Les Membres de la Commission n'ont pas manqué de féliciter les services techniques pour leur travail au quotidien et préciser que l'équipe municipale souhaite continuer d'améliorer le fleurissement et la propreté du village avec l'ambition d'obtenir un jour le label village fleuri!

**MEMO**: Pour participer au concours, il suffit simplement de fleurir l'extérieur de son logement visible de tous et d'acter sa participation en remplissant le bulletin d'inscription disponible en Mairie ou sur le site internet de janvier à la mi-juin de chaque année. C'est seulement, après clôture des inscriptions, que le jury composé des membres des commissions "fleurissement" des communes environnantes passe pour noter les efforts de chacun.

## Eveil culturel



Le projet s'inscrit dans une volonté de placer les activités d'éveil culturel au coeur du développement des enfants. Il s'agit de la mise en place d'activités autour du livre pour les enfants âgés de trois mois à trois ans et gardés par les assistantes maternelles.

L'objectif est de favoriser l'éveil de l'enfant à la dimension culturelle, sensibiliser un public d'assistantes maternelles le plus large possible et nouer un dialogue constructif avec ces dernières concernées par le sujet.

Une première matinée "contes" a été proposée le mercredi 27 avril sur le thème "Histoires d'animaux". Celle-ci sera reconduite une fois par trimestre

#### CMEJ Conseil Municipal enfants et jeunes

#### Visite de la caserne des pompiers

Les jeunes conseillers municipaux ont pu visiter la caserne (locaux et matériel) des pompiers de Sury le Comtal.



#### Rassemblement départemental des CMEJ

Le stade Geoffroy Guichard a ouvert ses portes le samedi 2 avril, aux conseils municipaux enfants et jeunes du département.

Sur le thème "Le sport, vecteur du bien vivre ensemble", la journée s'est déroulée en deux temps. La matinée a été consacrée à un travail en ateliers permettant la création d'une charte départementale des sportifs. Au cours de l'après-midi, les jeunes ont pu participer à des animations sportives et visiter le stade.





## Saison Culturelle

La saison culturelle a débuté cette année par la fête des familles et des galettes le dimanche 17 janvier. Le groupe forézien **2Cé3B** a enchanté les 180 personnes présentes à la salle des spectacles. Le public a également apprécié les galettes, les brioches ainsi que l'exposition de fèves et de muselets de champagne.

Deux concerts ont ensuite été donnés les samedis 6 et 20 février. Les groupes **TEAM JOKER'Z** et **MILESTONE**, d'une part, **THE ONE** et **SYSTEME D**, d'autre part, ont conquis le jeune public qui s'était déplacé nombreux. N'oublions pas le concert d'**Alain SOURIGUES** qui a présenté son dernier spectacle dans le cadre des Poly'sons le jeudi 11 février, ni celui d'**André PRIETO** chantant Jean FERRAT le samedi 19 mars.



Cette saison a été également préparée en collaboration avec l'association SMAC qui a présenté deux conférences "Carnets de voyages", l'une présentant le Sultanat d'Oman le vendredi 22 janvier, l'autre portant sur le pays d'Arménie le vendredi 11 mars.

L'association "Les Parents Vrillent" a aussi participé avec la troupe "la Traverse" qui a joué une pièce intitulée les copropriétaires le samedi 30 janvier, et la compagnie **Lé Z'arts Vivants** qui a présenté le dimanche 3 avril, son dernier spectacle Arlequin et la clarinette de Pierrot plus spécialement destiné aux jeunes enfants.

Accueil Jeunes Marcellinois

#### Rénovation du local

17 jeunes ont participé à la rénovation du local : lessivage et peinture des murs ainsi que des plinthes sur 4 demi-journées pendant les vacances scolaires de février. L'objectif étant de rendre le local des jeunes accessible et visible par tous.



### Vacances...



#### Vacances de février

Entre deux coups de pinceaux, les jeunes ont également participé à un inter centre soccer au club 42 avec les secteurs adolescents des communes voisines et à des sorties comme le laser Game ou le bowling.

#### Vacances d'avril

Pendant les vacances d'avril, les jeunes ont fini d'aménager l'espace qui leur est dédié avec la réalisation d'un graff sur les volets du bâtiment. Cette activité a été réalisée avec l'aide d'un intervenant "graff" sur deux jours. Au programme également : paintball, après-midi soccer, tournoi de baby-foot et initiation au BMX avec Tristan, entraineur du club marcellinois.



## Ile aux Coissoux

La Grande Lessive est une manifestation culturelle internationale biannuelle qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. Cette année, le thème "Les lignes qui bougent" a inspiré les enfants de la crèche "L'Ile aux Coissoux". Le projet a été mené en collaboration avec le Centre de Loisirs des Granges, ce qui a permis aux enfants des deux structures de se rencontrer à diverses reprises. Tout le monde a été en mesure de participer, petits et grands, grâce à l'investissement des professionnels. Les productions ont été "étendues" en extérieur afin que les familles puissent contempler le travail des enfants. La Grande Lessive a donc été, cette année encore, un réel moment de partage artistique.



La Grande Semaine de la Petite enfance est un dispositif national qui permet aux enfants, aux parents et aux professionnels de se retrouver dans les lieux d'accueil autour de différents ateliers créatifs. Cette année,"L'île aux Coissoux" a donc ouvert ses portes aux parents du 14 au 18 mars afin de partager sur le thème suivant : "Autour de l'enfant créateur". Divers ateliers ont donc été proposés par les professionnels de la crèche, à savoir peinture, modelage, argile, transvasement, découverte musicale... La collaboration avec le Centre de Loisirs des Granges a également permis aux enfants de se rencontrer, d'échanger et de s'amuser ensemble. Cette manifestation a donc eu pour but d'ouvrir la crèche aux parents, dans la limite de deux adultes par atelier, mais également de permettre le développement sensori-moteur des enfants. L'expérience ayant été bénéfique, "L'île aux Coissoux" ouvre ses portes aux parents lors d'un atelier par semaine, et ce tout au long de l'année.



## Dictée intergénération

Il y a ceux qui détestent et ceux qui apprécient, ceux qui sont rigoureux et ceux qui sont pour la réforme de l'orthographe. Une chose est sûre : tout ceux qui sont venus faire la dictée intergénération du 3 avril se sont fait plaisir, quel que soit l'âge ! Pas de compétition, pas de premier ni de dernier, juste le plaisir d'être ensemble. Un moment de convivialité (en présence des correspondants de presse et même d'Activ' radio) qui a entraîné échanges et débats autour de notre belle langue... Rendez-vous l'année prochaine, encore plus nombreux, pour la 3ème édition.



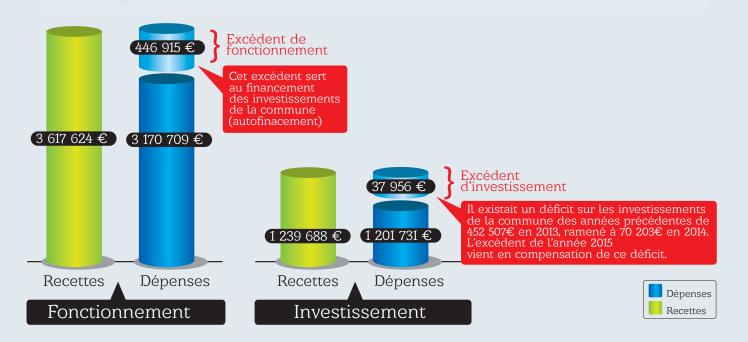




Le budget prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la Commune pour une année civile. Il est le reflet des actions et des projets décidés par le Conseil Municipal. Le budget est composé de deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

- La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par les élus.
- La section d'investissement intéresse essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voire d'en créer de nouveaux.

## Comptes annuels 2015 de la commune



## Réalisations 2015

#### Sécurisation des transports scolaires

- Réalisation d'un chemin piétonnier "Route de St-Romain"
- Aire de retournement et chemin des Fromentaux



Installation de la vidéo protection dans la commune



1ère et 2ème tranche des travaux de remplacement des conduites d'eau "Avenue de la Gare"

Aménagement du parc Chemin de la Rivière





Curage de l'Etang du Mas



Création d'une salle dans l'école maternelle pour accueillir la nouvelle classe



# de la (

3 429 711 €

Budget 2015 : 3 312 875 €

#### Investissement

1 601 530 €

Budget 2015 : 1 279 357 €

dont 1 000 000€ de nou communaux sans

#### A noter

#### Continuation de la maîtrise des dépenses de la

- Pas d'augmentation des dépenses de p
- Maintien des dépenses à caractère gén (énergie, scolaire, cantine, fournitures administr
- Baisse des charges financières suite à

Augmentation du nombre d'habitants dans la Hausse naturelle des recettes fiscales

Baisse des dotations de l'Etat

Taux d'imposition de la commune

Les taux d'imposition pour l'ann

06 • Juin <mark>2016</mark>

# idget 2016 Commune

Fonctionnement





342 400 €

veaux investissements nouvel emprunt

#### fonctionnement :

ersonnel

éral au niveau de 2015 atives et d'entretien, bâtiments communaux)

la renégociation d'une partie des prêts

#### commune:

Taxe d'habitation	11,03 %
Taxe foncière (bâti)	22,67 %
(non-bâti)	41,21 %

restent inchangés ée 2016.

# Projets 2016



Lancement de l'étude d'aménagement de l'îlot du Couhard 350 000 €

Déménagement des Services Techniques après aménagement des



40 000 € 1ère tranche

de travaux de rénovation de la Maison du XV ème : toit du hangar et huisseries.

Sécurisation du carrefour "Aristide Briand -Mairie", zones apaisées dans le centre-bourg

76 000 €



Aménagement 20 000 € et développement de la ZA des Plantées

Création de WC publics place du Dr.Villard

72 000 €



Mise aux normes des bâtiments publics au niveau de l'accessibilité "Handicapés"

95 000 €



## Projets 2016









# Comité de

Le dimanche 20 mars, le Comité de Jumelage organisait pour la 1ère fois un thé dansant. Les participants effectuaient des danses endiablées orchestrées par l'animateur Eric Serano, qui répondait aux envies musicales de chacun. Devant l'entousiasme de tous, Le Comité de Jumelage a déjà pris rendez-vous avec Eric Serano pour un nouvel après-midi dansant, avec l'espoir de voir encore plus de danseurs. Merci pour ce bon moment!



#### De retour en septembre à St Marcellin

Les cours d'italien organisés par le Comité de Jumelage reviennent à St Marcellin. Le recrutement d'un nouveau professeur permettra d'ouvrir 4 cours d'italien, 3 pour adultes et un pour enfants. Afin d'établir le planning des cours et de vous proposer un prix défiant toute concurrence, merci de vous pré-inscrire auprès de notre association, au 06 85 16 03 54 ou par mail margotsol@yahoo.fr.

## Basket

Les jeunes joueurs du SMBC se sont mobilisés pour aider à l'organisation du plateau baby.



Les U7 du SMBC lors du plateau baby



## Nouveaux présidents d'associations

ASSEN : Guy Janin

Comme chaque année, les puces marcellinoises se dérouleront tous les dimanches du 1er mai au 25 septembre sauf le

Contact: 06 70 03 33 97 ou 06 88 69 16 32

• CAM: Pascal Bouche

• MAPA: André Richard

La maison de retraite "Les Bleuets" recherche des bénévoles, quelques heures par semaine ou par mois, pour accompagner lors des sorties extérieures ou aider lors d'événements festifs.

Renseignements: 04 77 52 66 33

Le centre d'animation musicale de Saint-Marcellin compte

22 élèves musiciens et 25 choristes répartis en 2 groupes (enfants et adultes). L'école de musique dispense 19h30 de cours par semaine. A noter la participation de Barbara BARNOUD, le vendredi après-midi lors des temps d'activités périscolaires.

Renseignements: musique.stmarcellin@gmail.com 06 52 64 03 26 - 06 30 80 32 79



## Premier compostage expérimental sur la commune!

Ce premier compostage collectif a été initié par l'ASSEN sur le lotissement des Vachères. Pour en assurer la pleine réussite, l'ASSEN a élaboré ce projet avec trois partenaires :

- Bâtir et loger, propriétaire du lotissement, qui a donné son accord pour l'implantation des composteurs sur son terrain.
- La Mairie qui s'est engagée à fournir un stock de broyat de végétaux,
- La communauté d'agglomération Loire Forez (CALF) qui a fourni gratuitement trois composteurs en bois (un pour le compostage en cours, un pour le compostage arrivé à maturation et un troisième pour les matériaux secs c'est-à-dire les branches broyées), une griffe manuelle pour égaliser les versements de déchets et un brass'compost pour l'aération du compost.

Les habitants composteurs volontaires ont reçu un bio seau pour stocker temporairement les déchets de cuisine avant de les transférer dans le composteur collectif. Ce site permettra non seulement aux habitants du lotissement des Vachères d'obtenir du compost utilisable pour leurs plantations et de jardiner au naturel mais aussi de valoriser des déchets réutilisables et de diminuer le volume des déchets collectés et transportés. Pour encadrer cette initiative, une convention de compostage partagé a été signée par les 4 partenaires le 6 avril.

#### Vous souhaitez plus d'information sur le composteur partagé ?

• Contactez Isabelle TRIOLLET à la CALF par téléphone au 04 26 54 70 55 ou par mail: orduresmenageres@loireforez.fr

#### Sur le compostage partagé du lotissement des Vachères à St-Marcellin-en-forez ?

• Contactez l'ASSEN par téléphone au 06 70 03 33 97 ou http://assenmarcellinoise.weebly.com

## FRAM Forez Rétro Auto Moto

A l'initiative de l'association Forez Rétro Auto Moto, une barrière a été installée sur la passerelle du Bonson au lieu-dit Moulin de Jacquette. Cette passerelle a été réalisée par Luc, un jeune stagiaire en chaudronnerie. Elle surplombe la rivière d'environ 3 m et la traverser sans protection était hasardeux.



# Centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants pendant les vacances scolaires. En été, "La Ruche" sera en activité du mercredi 6 juillet au mercredi 31 août. Au programme, une sortie ou la présence d'un intervenant une fois par semaine, l'organisation d'inter-centres, des nuitées au centre de loisirs, des mini-camps..., tout ceci sur le thème du voyage.

Les inscriptions se dérouleront les mercredis 8 et 15 juin de 17h à 19h, et les samedis 11 et 18 juin de 10h à 12h, dans la salle de réunion derrière la salle "Bernard Rouby".

Renseignements : Christelle HERBADJI - 06 69 94 90 10



## Course nature Marcellinoise

La neuvième édition de la Course Nature Marcellinoise qui s'est déroulée le dimanche 10 avril a été une nouvelle fois couronnée de succès. Même la météo s'était mise au diapason!

L'organisation en tous points remarquable, mise en place par le président Christophe ROURE et toute son équipe, a été à la hauteur de cet évènement devenu incontournable pour tous les amateurs de course hors stade.

Dès 8h, les nombreux bénévoles étaient en place à leurs postes préalablement définis au cours de réunions préparatoires. Le record des participants a été pulvérisé et ce sont 876 coureurs, 338 marcheurs, et 108 jeunes qui ont pris part à ces épreuves. Tous ces concurrents ont apprécié la qualité des parcours, les ravitaillements, l'accueil et la convivialité régnant tout au long de l'épreuve.

La remise des récompenses et le verre de l'amitié ont clôturé cette belle manifestation sportive.

Rendez-vous est bien sûr donné pour la dixième édition en avril 2017! Sans oublier les entrainements jogging en groupe tous les mercredis à 18h30 et les dimanches à 9h30 sur le parking de la salle Bernard Rouby.

## **BMX Marcellinois**

Le BMX Marcellinois compte cette année 110 licenciés allant de la catégorie "pré-licenciés" à une catégorie "papas pilotes".

En ce début de saison, le club a déjà fait parler de lui du département à l'Europe. Le podium pour les cadets Théo et Pierre respectivement 1e et 3e à Meyzieu pour la 1e Manche Rhône-Alpes, Camille 4e chez les cadettes et Julian 5e cadet. Le championnat de la Loire a eu une 2e et 3e place pour Loan et Précillia catégorie minime fille. Puis plusieurs pilotes sont allés en finale : pré licencié Lilian 7e, poussins Tom 4e et llan 8e, minime fille Lola 6e et cadet Julian 7e. Camille est 2e de la première manche coupe de France et Théo 5e à Dardilly. Toutes les années pour ses pilotes qualifiés pour l'Europe, le club finance une manche. Camille,

Pierre, Théo, Tristan et Jérémy ont ainsi pu rouler à Zolder en Belgique. Tristan a été en deux fois finalistes à la 6e et 7e place et Théo a accédé au 16e. Le Club est très fier de tous les pilotes. La route est encore longue jusqu'à la fin de saison.

Pierre, Jérémy, Théo, Tristan et Camille.



## Dojo 2AMY

En septembre 2013 Sébastien Vigier, moniteur de Yoseikan Budo et passionné, donne une seconde vie aux anciens locaux industriels familiaux et les transforme en un espace dédié au mieux-être du corps et de l'esprit. Plus qu'un espace dédié au sport, le dojo 2AMY s'envisage aussi comme un lieu de bien-être et d'échange où l'humain est au coeur des préoccupations: "Je veux que chaque adhérent, chaque accompagnateur se sente bien et ait envie de venir passer un moment au dojo. Finalement, je voudrais que ce lieu soit source de satisfaction : un endroit dédié à la réalisation d'une activité physique et au bien-être mental... Je souhaite que cet espace favorise la rencontre et la convivialité!" Sébastien Vigier pratique le Yoseikan Budo depuis l'âge de 11 ans et son art martial l'a naturellement conduit à s'intéresaux disciplines énergétiques dans une recherche d'efficacité mais aussi d'écologie corporelle. En seulement trois années d'activité l'Association locataire des locaux réunit aujourd'hui plus de 150

adhérents. Le dojo 2AMY est fier

## Ateliers Associatifs Marcellinois de Yoseikan

de compter parmi eux un vice champion de France 2015 catégorie Junior en pieds-poings et un troisième France 2015 catégorie Minime en armes. Mais également, deux années consécutives, le dojo 2AMY a été sollicité pour représenter le Yoseikan Budo et la commune de St Marcellin au grand "Gala des Arts Martiaux" de Saint Etienne. Yoseikan Budo, Capoeira, séances de gestion du stress et des émotions: les disciplines proposées s'adres-

sent à tous les âges, allant des tous petits aux seniors et sont encadrées par des personnes qualifiées.

L'aménagement des locaux est spécifiquement pensé au travers de cette

volonté d'en faire un lieu vivant et chaleureux. En septembre 2016, grâce à l'ouverture d'une troisième salle, le dojo 2AMY comptera 270 m² d'espace consacré à la pratique d'activités sportives et de mieux-être, ainsi que près de 600 m² d'espaces verts.

Contact : Sébastien Vigier 06 09 39 96 58 dojo2amy@hotmail.fr Facebook dojo2AMY







# CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FORCE ATHLETIQUE



#### Durant tout le week-end des 9 et 10 avril, notre commune a accueilli le championnat de France Elite de Force Athlétique.

ne grosse organisation pour cette compétition nationale qui n'aurait pu se dérouler sans les moyens importants fournis par la municipalité, tant par la mise à disposition des infrastructures locales que des moyens techniques apportés. L'Omnium Sportif Club Stéphanois, organisateur, ne peut que remercier tous les acteurs locaux et ses membres pour cette réussite, largement plébiscitée par les membres de la fédération et le corps arbitral.

Saint-Marcellin-en-Forez, berceau d'une championne de la discipline, sera maintenant connu dans tout l'hexagone. Ne pouvant participer cette année pour défendre son titre 2015, c'est au micro que Céline a oeuvré tout le week-end, annonçant les ordres de passage de la centaine de sportifs féminins et masculins, venus de tout le pays. Des records ont même été battus dans notre belle commune.

Des épreuves de force que les Marcellinois ont pu découvrir et apprécier, tant le spectacle valait le déplacement. La force athlétique, ce n'est pas l'haltérophilie, plus médiatisée, que tout le monde connait. Cette discipline se présente sous la forme de trois mouvements : le squat (flexion sur jambes), le développé-couché et le soulevé de terre, trois figures qui ont pu être découvertes grâce aux performances des meilleurs athlètes français, qui prennent pour certains part aux championnats d'Europe et du

Le défi lancé il y a un an pour l'organisation de cet évènement national a donc été réalisé d'une main de maître grâce encore une fois au travail d'une équipe motivée qui a su le relever.

Pour retrouver des vidéos de l'évènement : Facebook - force athlétique FFFORCE.fr







## Nouveaux commercants Bulletin municipal de Saint-Marcellin-en-Forez

## Magali Berry Esthéticienne à domicile

Magali BERRY propose des soins beauté, épilations, maquillages ainsi que de la prothésie ongulaire à domicile sur un secteur de 25-30 km autour de Saint Marcellin en Forez du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 15h

Elle travaille avec une gamme de produits bio tels que "L'Atelier des Délices". produits de soin sains et performants aux senteurs subtiles et gourmandes à forte concentration en actifs végétaux, et les produits "Miss W", une marque de maquillage naturel et bio ultra tendance certifiée "Cosmétique écologique et biologique" par l'organisme ECOCERT. Et en ce qui concerne l'onglerie, les produits utilisés sont de la marque "Peggy Sage".

Informations et tarifs sur la page Facebook "Un temps pour Elles esthétique": Magali Berry - Un temps pour Elles - 06 09 70 37 76

### L'Eveil des Sens Béatrice Seauve

Le bien-être énergétique permet d'évacuer les tensions physiques et psychiques, et de favoriser l'harmonie corps-esprit pour un mieux-être global.

Béatrice SEAUVE est diplômée en paramédical, petite enfance, réflexologie plantaire et massages harmonisants et japonais. Une expérience de 25 années lui permet une connaissance approfondie du domaine. Elle travaille en partenariat avec le salon de coiffure et d'esthétique "Une nouvelle Hair" à Sury, le Dojo 2 AMY, les maisons de retraite, les entreprises et les structures de la petite enfance.

Renseignements: 06 52 47 97 66 beatrice.seauve@laposte.net





Nicolas Bertholon est le nouveau propriétaire du Tabac Presse de Saint-Marcellin-en-Forez, avenue de la Libération.



#### Tribune libre à :

### "Saint-Marcellin en-Forez, Le village qui nous rassemble"

Traditionnellement en début d'année, a lieu le débat d'orientation budgétaire au cours duquel les élus abordent les projets à venir, à la lumière des moyens de la commune suivi au mois de mars du vote du Budget

Ces moyens proviennent essentiellement des ressources fiscales qui se composent des taxes directes locales votées par la collectivité et qui sont applicables aux ménages ou aux entreprises. Ce sont la taxe d'habitation, la taxe sur le Foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

La fiscalité professionnelle unique est, quant à elle, perçue par l'agglomération Loire Forez et redistribuée sous forme de compensation à la commune.

A ces ressources s'ajoutent les dotations de l'Etat, qui accusent jusqu'en 2017 une baisse très importante.

Malgré cela les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts conformément aux engagements de campagne et d'investir cette année plus d'un Million d'Euros sans recours à l'emprunt. Ceci est rendu possible grâce à une gestion très rigoureuse, maitrise du budget de fonctionnement, renégociation des prêts...l'engagement de tous les élus et de tout le personnel municipal pour une meilleure utilisation des deniers communaux.

Nous nous réjouissons et remercions l'ensemble des deux groupes de la minorité qui ont votés à l'unanimité le vote du budget.

#### Tribune libre à :

## "Mobilisés pour Saint-Marcellin"

Par arrêté du 29 mars 2015 le préfet de la Loire a adopté le nouveau Schéma de Coopération Intercommunale de notre département.

Faute d'accords entre élus, le découpage final n'a pas évolué par rapport à l'initial.

Quelle piètre image ont donné nos élus à cette occasion !

Certains ont fait parler leurs électeurs sans jamais les avoir interrogés sur leur volonté : il faut rappeler que le niveau intercommunal est le seul niveau institutionnel dont les représentants ne sont pas élus sur la base d'un programme électoral.

D'autres ont utilisés des arguments de circonstance. Par exemple "une communauté à l'échelle humaine"! Venant d'une communauté voisine où 10 communes font la démonstration quotidienne de leur incapacité à s'entendre, l'argument ne manque pas de saveur Au lieu d'une démarche motivée, à la fois, sur le repli sur soi, la résistance au changement et la conservation du pouvoir et des indemnités qui vont avec, les élus se seraient honorés en organisant un vrai débat public autour de ces questions.

Un débat basé sur une analyse claire "avantages-inconvénients" des différentes solutions et non incantatoire (arguments pseudo historiques, économiques ou géopolitiques) aurait été de nature à prendre le citoyen pour ce qu'il est : un être doté de capacité à réfléchir, à faire des choix et à les assumer.

Il n'est pas étonnant, dès lors, que de plus en plus de nos concitoyens se détournent de la politique. Le plus drôle et à la fois le plus décevant est que ces mêmes élus feignent d'en ignorer la raison.

#### Tribune libre à :

## "Saint-Marcellin, c'est vous"

Au conseil municipal du mois de mars 2016 a été annoncée la construction d'un nouveau restaurant scolaire.

Lors de la campagne électorale, le candidat Éric Lardon avait prévu dans son programme une simple extension de la "cantine scolaire" qui ne correspondait plus aux besoins tant au niveau qualitatif que quantitatif.

Les deux autres candidats, plus ambitieux, avaient programmé la construction d'un véritable restaurant scolaire. D'ailleurs, la municipalité de l'époque avait déjà conduit les études foncières, immobilières et financières permettant d'envisager ce projet avec réalisme.

A ce jour, nous ne pouvons que nous réjouir de ce changement de cap du maire actuel, qui bien entendu, bénéficiera du soutien de son opposition.

D'autre part, les Marcellinois et Marcellinoises ont pu découvrir les nouveaux sens de circulation, devant la mairie (rue Carles de Mazenod, place du Dr Villard et rue Aristide Briand). Si cette première tranche de travaux vise à l'amélioration de la circulation et de la sécurité, impératif que nous partageons, pourquoi ne pas avoir poussé plus loin la réflexion ? Ne peut-on pas réaliser un giratoire ?

Il permettrait d'éviter que les véhicules, circulant rue Aristide Briand tourne à gauche pour emprunter la place du Dr Villard, et que ceux venant de la rue du pré de l'Orme emprunte à gauche, la rue Aristide Briand.

Une convention avec les services de Loire Forez pour assurer une étude de faisabilité de l'amélioration de la voirie dans ce secteur a été adoptée au conseil municipal d'avril. Nous serons donc attentif au résultat de cette étude.

# Espaces d'expressions...















## AGENT PEUGEOT • CARROSSERIE • MECANIQUE VENTE DE VÉHICULES NEUFS ET OCCASION

5, impasse des mouettes • 42 680 Saint-Marcellin en Forez Tél. 04 77 52 83 73 • Portable : 06 82 13 99 32

moulanger.automobiles@orange.fr • www.moulanger-automobiles.com

IDO









Saint-Marcellin en-Forez

